1838, M. Ferguson jouit d'une assez grande réputation comme avocat.

FERGUSONITE s. f. (fèr-gu-so-ni-te — de *Ferguson*, naturaliste anglais). Minér. Tantalate d'yttria et de cérium naturel.

— **Encycl.** La *fergusonite* se trouve à Kirkentansak, près du cap Farewell, au Groënland. C'est une substance opaque, d'un brun noirâtre ou d'un noir de poix, à cassure conchoïde et à éclat métalloïde. Elle est cristallisée, et ses cristaux dérivent d'un prisme droit à base carrée, dont le rapport est comme 100 : 212. Sa dureté s'exprime par le nombre 6, et sa pesanteur spécifique par le nombre 5,9. La *fergusonite* ne fond pas au chalumeau : elle y perd seulement sa couleur, devenant d'abord d'un jaune foncé, puis d'un jaune pâle. D'après Hartwall, elle renferme 47,75 d'acide tantalique; 41,91 d'yttria; 4,68 de protoxyde de cérium; 3,02 de zircone; 1 d'oxyde d'étain; 0,95 d'oxyde d'urane et 0,34 de peroxyde de fer.

FERGUSSON (Adam), célèbre philosophe et historien écossais, né en Ecosse en 1724, dans la paroisse de Logierait, où son père était ministre, mort le 22 février 1816. Dès l'âge de quinze ans, le jeune Fergusson suivit les cours de l'université de Saint-André et y fit de rapides progrès, surtout dans les langues latine et grecque, dans les mathématiques, la physique et la philosophie morale. Il conquit le grade de docteur. Malheureusement, la médiocrité de sa fortune ne lui permettait pas de se livrer entièrement à ses études favorites. A Edimbourg, il se lia avec les hommes les plus distingués de son temps, entre autres David Hume et les docteurs Blair et Robertson, qui devaient être si célèbres plus tard. A vingt et un ans, Fergusson prit les ordres, et fut nommé chapelain en second au 42e régiment d'infanterie et envoyé avec lui sur le continent, d'Allemagne en Flandre, de Flandre en Hollande. Ce ne fut qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) qu'il put revenir dans ses foyers. Modeste dans ses goûts, il sollicita une petite cure qu'il n'obtint pas. Ses sermons étaient trop élevés pour l'intelligence des villageois, et ils convenaient beaucoup mieux à une réunion lettrée, à un public de choix; d'ailleurs, un véritable succès les attendait à Edimbourg. Lord Bute, puissant à la cour, jeta les yeux sur Fergusson et le donna comme précepteur à ses enfants, en 1757. En 1759, il fut nommé professeur de philosophie naturelle à l'université d'Edimbourg; en 1764, on l'appela à la chaire de philosophie morale, qui était sa véritable place, et son premier ouvrage : *Essai sur la société civile*, parut à Londres en 1767. Le succès en fut grand, et l'auteur fut admis au sein de l'université d'Edimbourg. Plusieurs traductions de son livre furent publiées en Allemagne, en Hollande et en France, et on le regarda dès lors comme un des plus profonds penseurs de son pays. Quelque temps après, Fergusson revint visiter sa patrie, et épousa une nièce du célèbre chimiste Joseph Black. En 1769, il fit paraître les *Institutions de philosophie morale*, à l'usage de sa classe, ouvrage de beaucoup de mérite, qui a eu également l'honneur d'être traduit en plusieurs langues. Comme il aimait les voyages, il demanda à lord Chesterfield la permission d'accompagner son neveu dans ses excursions, en qualité de gouverneur. A son retour, il reprit ses leçons de philosophie, et elles eurent encore plus de vogue que la première fois. Il avait accumulé pendant ses voyages des trésors d'observation qu'il livrait avec une éloquence aisée à un public composé des premières familles de l'Angleterre. Sa vaste érudition ne chargeait pas son récit, qui courait rapide et franc, et il donnait à son auditoire le double avantage de s'amuser (dans la bonne acception du mot) et de s'instruire. Et cependant il ne disait pas ses véritables opinions métaphysiques, et il éludait avec habileté certaines questions sur lesquelles il n'osait pas se prononcer. D'après toutes ces réticences, on a pensé qu'il avait un penchant réel pour le scepticisme de son ami Hume. En 1776, il réfuta quelques parties du traité du docteur Price sur la liberté civile, et reçut, en récompense de son ouvrage, dit-on, la charge de secrétaire de la légation envoyée en Amérique (1778) pour traiter avec le congrès et réconcilier les deux puissances. Cette mission fut, comme on le sait, sans résultat, et Fergusson revint en Ecosse pour s'occuper exclusivement d'un ouvrage qu'il préparait depuis longtemps; c'est l'*Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*. Il se proposait de faire pour cette république ce que Gibbon avait fait pour l'empire romain, et son ouvrage est un des plus approfondis qui aient été publiés en Angleterre sur cette matière. Il parut en 1782, en trois volumes in-4o, avec six cartes géographiques. C'est un des écrits qui ont le plus contribué, avec ceux de Gibbon et de Niebuhr, à jeter la lumière dans les légendes romaines. L'auteur voit et juge les faits de haut, laissant de côté les détails, pour s'attacher aux grands événements et en tirer toutes les conséquences avec une puissante exactitude. La lutte si longue et si dramatique des plébéiens et des patriciens y est retracée de main de maître. C'est Polybe qu'il a pris pour modèle, et quand ce guide lui manque, il en imite parfaitement l'esprit et la manière. L'*Histoire des progrès et de la chute de la république romaine* fut traduite en plusieurs langues, en allemand, en italien, en français par Demeunier et Gibelin (Paris, 1784, 7 vol. in-8o).

Fergusson résigna, en 1784, sa place de professeur de philosophie morale, où il fut remplacé par son ami Dugald-Stewart. Il réunit plus tard ses leçons en 2 volumes, qu'il intitula : *Principes des sciences morales et politiques*, dont M. Pictet a donné d'amples extraits dans la *Bibliothèque britannique*. Toujours occupé d'apporter des perfectionnements à son *Histoire romaine*, Fergusson fit un voyage en Italie et recueillit, pour une seconde édition, une foule de faits intéressants et de jugements nouveaux ou complétés. Ce fut son dernier voyage. Sa santé, un peu ébranlée, lui commandait le repos; il avait une modeste fortune, fruit de ses travaux, et le gouvernement lui faisait une pension suffisante. Il mourut, ou plutôt il s'éteignit insensiblement à Saint-André (Ecosse), au milieu d'une nombreuse famille.

FERGUSSON (Robert), poëte écossais, né à Edimbourg en 1751, mort en 1774. Il étudia d'abord à Edimbourg, puis à Dundee, enfin à l'université de Saint-André, où le fit admettre un généreux gentilhomme. Un de ses professeurs, nommé Wilkie, encouragea sa muse naissante, et le jeune Robert conserva pour lui une vive gratitude. Quand le vieillard mourut, il lui fit, dans le dialecte écossais, une belle élégie. Dans ses premières années, Robert Fergusson était d'une étourderie impardonnable. Ses professeurs se plaignaient gravement de son inapplication, et il se fit expulser du collége, au désespoir de son père, qui voulait en faire un ecclésiastique. Quelqu'un lui conseilla d'essayer de la médecine. Le poëte prétendit qu'il lui suffirait d'ouvrir un livre pour se voir assaillir par toutes les maladies imaginables. Il était, en effet, d'un tempérament très-nerveux et d'une imagination excessivement mobile. Le droit, hérissé d'équivoques sèches et de subtilités puériles, le rebuta également. Que faire? Il avait près d'Aberdeen un oncle très-riche et qui, par sa position, pouvait trouver à son neveu une occupation très-convenable. Le jeune homme comptait bien sur cette ressource, et avec raison, car il fut très-bien accueilli. Six mois durant il vécut sans soucis, tout entier à sa muse et à ses plaisirs; mais la tendresse de l'oncle se refroidit un beau jour, et Fergusson fut obligé de quitter ces lieux, témoins de tant de bonheur et de tranquillité. Où ira-t-il? Pâle, frêle, il sent autour de lui se resserrer un cercle fatal; ses forces s'épuisent dans une lutte sans nom. Cependant, de toutes ces angoisses, il a sauvé sa gaieté, mais une gaieté factice, nerveuse, plus triste cent fois que les larmes. Fergusson est amusant, Fergusson a des amis. Il boit, il s'enivre, et la chaste muse s'enfuit épouvantée. De noires apparitions hantent le cerveau du malheureux; son ivresse ne peut plus l'arracher aux cauchemars qui le poursuivent; partout la mort se dresse devant lui comme un spectre dont il veut éviter l'étreinte fatale. Puis la nuit se fait; Fergusson, pris de démence, dans un accès de frayeur, et pour échapper à cette fatale mort qui le presse, se brise le crâne sur un pavé. Telle fut cette malheureuse existence, qui n'eut même pas les enivrements de celle de Chatterton. Burns, son ami et son émule, lui éleva un monument.

Les poésies de Fergusson se divisent en deux parties. La langue anglaise lui réussit médiocrement; mais ses ballades écossaises respirent une touchante simplicité, une mélancolie plaintive, comme Burns en a donné l'exemple dans sa charmante ballade : *A une fleur*.

Le recueil complet de ses œuvres a été publié à Glasgow (1813); il est précédé de sa vie, par D. Irving.

FERGUSSON (sir William), chirurgien et anatomiste anglais, né à Prestonpans (Ecosse) en 1808. Après avoir achevé ses études classiques à l'université d'Edimbourg, il étudia dans la même ville l'anatomie et la chirurgie sous la direction de Knox et de Turner, et, pendant neuf ans, il fut attaché, comme aide du premier de ces praticiens, au collége royal des chirurgiens. Fergusson se fit recevoir licencié en 1828, agrégé l'année suivante, et commença, deux ans plus tard, à professer la chirurgie. En 1836, il devint aide chirurgien à l'infirmerie royale, et la Société royale d'Edimbourg le reçut au nombre de ses membres en 1839. S'étant rendu à Londres en 1830, M. Fergusson y professa la chirurgie à King's College et la pratiqua à l'hôpital annexé à cet établissement. Son savoir lui acquit une grande réputation, qui lui valut d'être nommé successivement examinateur à l'université de Londres, professeur au Collége royal des chirurgiens d'Angleterre, chirurgien ordinaire du prince Albert, chirurgien extraordinaire de la reine, membre de la Société royale de Londres et de plusieurs autres sociétés savantes. En 1865, il reçut le titre de baronnet. Sir William Fergusson n'est pas seulement un savant théoricien, mais c'est aussi un praticien d'une rare habileté. Il a, en outre, inventé ou perfectionné plusieurs instruments chirugicaux. Indépendamment de nombreux articles sur l'anévrisme, la lithotritie, la lithotomie, etc., insérés dans divers journaux scientifiques, on lui doit un *Traité de chirurgie pratique*, qui jouit d'une réputation méritée.

FERGUSSON (James), voyageur et archéologue anglais, né à Ayr (Ecosse) en 1808. Après avoir étudié à l'école supérieure d'Edimbourg, il fut placé dans une maison de commerce en Hollande, d'où il revint à Londres. Il partit pour l'Inde en 1829 et y séjourna dix années, d'abord comme employé dans une fabrique d'indigo, puis comme associé d'une grande maison de commerce. Malgré ses occupations, il consacra dix années de sa vie à acquérir les connaissances qui devaient le rendre célèbre. En effet, ses heures de loisir étaient données tout entières à l'étude des beaux-arts et de l'archéologie, dans lesquels il fit des progrès d'autant plus rapides que son goût l'y portait irrésistiblement. Mais il ne voulait pas se borner à des lectures. Il voyagea beaucoup dans l'Inde et visita même la Chine, dessinant tous les monuments intéressants qui se trouvaient sur son passage. Lorsqu'il abandonna l'Inde, et en même temps le commerce, il se mit à visiter, en Europe, les principaux monuments, restes de civilisations disparues. Son premier ouvrage parut en 1845; il était intitulé : *Description des temples de l'Inde. L'Architecture ancienne de l'Indoustan* parut en 1847. La même année, il publia un *Essai sur la topographie de Jérusalem antique*, dans lequel il discute les différentes opinions des savants sur l'emplacement de la cité juive, et principalement du saint sépulcre. La publication suivante a trait à un autre ordre d'études; c'est un *Essai sur un nouveau système de fortification*, destiné surtout à prouver que tous les ouvrages actuels ne sauraient résister à l'artillerie, depuis les perfectionnements apportés aux engins de destruction. Les idées émises par l'auteur dans cet ouvrage lui avaient été suggérées par les fortifications en terre des Indiens. Cet essai fut vivement critiqué par les hommes du métier; mais M. Fergusson, peu impressionné par les attaques dont ses théories étaient l'objet, fit construire un modèle des fortifications proposées par lui, et chacun a pu le juger à l'Exposition universelle de 1851, où son œuvre fut admise. En 1859, M. Fergusson a publié le premier volume de ses *Recherches historiques sur les principes du beau dans l'art, et spécialement dans l'architecture*, qui renferme une histoire générale de l'architecture des Egyptiens, des Grecs et des Romains, et dont la suite sera consacrée au développement de l'art architectural dans l'Inde, en Chine, chez les Arabes et chez les peuples du moyen âge et des temps modernes. En 1855, M. Fergusson avait publié un *Manuel d'architecture*, qui est probablement de toutes ses œuvres la plus répandue et la mieux connue. En effet, ce livre a comblé une lacune dans une littérature spéciale, en Angleterre, et vulgarisé, pour ainsi dire, dans le public le goût et la connaissance des arts plastiques. A la liste des ouvrages que nous avons cités, il convient d'ajouter une brochure sur le *British Museum* et la *National Gallery* (1845), et un essai sur l'architecture assyrienne : *Restauration des palais de Ninive et de Persépolis.* M. Fergusson a été quelque temps directeur du *Crystal Palace*, mais il s'est démis de cet emploi lorsque cet édifice est devenu un lieu de plaisir. Il avait été précédemment chargé de décorer la salle de Ninive, lors de la reconstruction du *Crystal Palace*, à Sydenham.

FERHABAD, ville de la Perse moderne, dans le Mazenderam, à 53 kilom. N.-E. de Balfrousch. Cette ville, aujourd'hui bien déchue, eut jadis 16,000 hab. Ruines d'un château d'Abbas le Grand.

FERHAD-PACHA, célèbre grand vizir ottoman, mort en 1596. Il était cuisinier d'une oda des janissaires lorsque, s'étant rendu un matin au marché et n'ayant rien trouvé à acheter pour sa chambrée, il exhala, en présence d'un inconnu, les plaintes les plus vives contre le kiaïa, officier chargé d'approvisionner la ville. Cet inconnu n'était autre que le sultan Amurat III, qui, dès le lendemain, fit venir Ferhad à son palais et le chargea des fonctions de kiaïa. L'ancien cuisinier montra dans cet emploi autant d'habileté que d'intégrité. Appelé, en 1581, à remplacer Sinan-Pacha comme grand vizir, il gouverna l'empire en sage administrateur, fut destitué par un caprice d'Amurat, reçut ensuite le commandement de l'armée ottomane contre les Perses, redevint grand vizir, puis retomba une seconde fois dans une disgrâce, qui cette fois fut complète. Après avoir passé quinze ans dans les plus hautes fonctions, il se vit tout à coup privé de ses biens et réduit à un état plus misérable qu'à l'époque où il était cuisinier. Sous Mahomet III, successeur d'Amurat, Ferhad fut mis à la tête d'une armée chargée d'opérer sur le Danube; mais, ayant perdu une bataille, il reçut l'ordre de revenir à Constantinople, où il fut forcé de s'étrangler.

FERIA, ville d'Espagne, prov. et à 52 kilom. S.-E. de Badajoz, sur une élévation, près de la rive gauche de la Guadajera; 6,000 hab. Fabriques d'étoffes communes; moulins à farine et à huile. Commerce considérable de mulets et de bétail. Vieux château.

FÉRIABLE adj. (fé-ri-a-ble — rad. *férier*). Qui doit ou peut être fêté, chômé : *Jours* FÉRIABLES.

On sait qui fut Richard de Quinzica,
Qui mainte fête à sa femme allégua,
Mainte vigile et maint jour *fériable*.
LA FONTAINE.

FÉRIAL, ALE adj. (fé-ri-al, a-le — rad. *férie*). Liturg. Qui concerne la férie : *Office* FÉRIAL.

FERID-EDDIN, célèbre poëte persan. V. ATTAR.

FERIDJI s. m. (fé-ri-dji). Tissu assez souvent fabriqué en poil de chameau, que les Algériens nomades emploient pour leurs tentes : *Ce sont les femmes qui fabriquent les longs* FERIDJIS *tissés en laine, poil de chèvre et poil de chameau, qui, cousus ensemble, composent la tente.* ‖ On dit aussi FELIDJ.

FERIDOUN BEN-AHMED AT-TEWKI (Ahmed), écrivain turc, mort en 1583. Il fut secrétaire d'Etat du sultan, puis gouverneur de Belgrade. Outre quelques poésies en turc et en arabe, on a de lui : *Mounschiat-as-selathin* (*Lettres des sultans*), précieux recueil de pièces diplomatiques et d'itinéraires des armées ottomanes.

FÉRIE s. f. (fé-rî — lat. *feria*. Selon quelques auteurs, les Romains nommaient ainsi leurs fêtes à cause des victimes que l'on y immolait, *a feriendis victimis;* mais, comme le pense Delâtre, *feria* est sans doute pour *fesia*, le *r* remplaçant souvent le *s* entre deux voyelles. *Fesia* se rapporterait, suivant le même auteur, à la racine sanscrite *bhas*, briller, d'où les Romains ont aussi fait *festum*, fête. Voici comment *férie* en est venu à signifier, en liturgie, les différents jours de la semaine. Autrefois, toute la semaine de Pâques était fêtée, et l'on appela ces sept jours *féries*, c'est-à-dire *fêtes*. Le dimanche était la première *férie*, le lundi la seconde, etc.; et comme cette semaine était alors la première de l'année ecclésiastique, on s'accoutuma à appeler *féries* les jours des autres semaines. Un écrivain ecclésiastique, Isidore, s'est imaginé que ce nom venait de *fari*, parler, parce que ce sont des jours où il faut célébrer les louanges de Dieu). Antiq. rom. Jour pendant lequel le travail était interdit par la religion, bien qu'il n'y eût pas ce jour-là des sacrifices solennels comme dans les jours de fête.

— Par ext. Jour de vacances, de repos :

Toute en *férie* il mettait la semaine.
LA FONTAINE.

— Liturg. Chacun des jours de la semaine, à l'exception du dimanche et du samedi, qui retiennent leur nom, en comptant le lundi pour la deuxième férie, le mardi pour la troisième, etc. ‖ *Féries majeures*, Nom donné aux trois derniers jours de la semaine sainte, aux deux jours qui suivent Pâques, aux deux qui suivent la Pentecôte, et au lundi des Rogations.

— Entom. Genre d'insectes diptères, de la division des coprobies, comprenant deux espèces, qui habitent la France.

— **Encycl.** Antiq. rom. Souvent les jours de *féries* étaient célébrés ou par des festins religieux, ou par des jeux en l'honneur des dieux. Il y avait quatre sortes de *féries* publiques : les statives, les conceptives, les impératives et les nundines. Les statives étaient communes à tout le peuple, placées à des jours et à des mois déterminés et invariables, et marquées dans les fastes par des observances définies. Les principales de ces *féries* étaient : les Agonales, les Carmentales, les Lupercales. Les *féries* conceptives étaient celles qui étaient promulguées chaque année par les magistrats ou par les prêtres, soit à des jours fixes, soit même à des jours indéterminés, comme les Latines, les Sémentives, les Paganales, les Compitales. Les *féries* impératives étaient celles que les consuls ou les préteurs établissaient au gré de leur autorité. Les nundines étaient consacrées aux habitants des villages et des campagnes, qui se rassemblaient durant ces *féries* pour traiter de leurs affaires privées ou de leur négoce. Il y avait des *féries* particulières à chaque famille, comme celles des familles Claudia, Æmilia, Julia, Cornelia. Il y avait aussi des *féries* particulières aux individus, comme les jours de naissance, des funérailles, des expiations. Celui qui avait prononcé certains mots mystiques et sacrés, tels que : *Salus, semonia*, etc., observait *férie*. La femme du flamine, chaque fois qu'elle entendait le tonnerre, était en *férie* jusqu'à ce qu'elle eût apaisé les dieux. Les prêtres enseignaient que les *féries* étaient profanées si on se livrait à quelque travail après leur promulgation et leur commencement. Bien plus, il n'était pas permis au roi des sacrifices et aux flamines de voir travailler pendant les *féries*. C'est pourquoi on faisait annoncer par un crieur public qu'on eût à s'abstenir du travail, et une amende était infligée à celui qui négligeait de se conformer à cette prescription. Les prêtres enseignaient encore que celui qui, en ces jours, avait travaillé par mégarde, devait offrir, outre l'amende, un jour d'expiation, et le pontife Scévola soutenait qu'il n'y avait point d'expiation pour celui qui aurait travaillé sciemment. Cependant Umbro affirme que celui qui avait fait un travail relatif aux dieux ou aux choses sacrées, ou nécessité par quelque utilité pressante, ne contractait aucune souillure. Nous trouvons dans Virgile, qui était profondément versé dans toutes

ces doctrines, un curieux exemple de ce que nous pourrions appeler ce cas de conscience. Ainsi, sachant qu'on lave les brebis pour nettoyer leur laine ou pour les guérir de la gale, il prononce qu'il est licite de plonger les brebis dans l'eau durant les *féries*, lorsque c'est pour cause de maladie. « Nulle ordonnance des pontifes, dit-il, ne défend de plonger le troupeau bêlant dans l'eau *salubre* du fleuve. » En employant le mot salubre, il montre que la permission se rapporte seulement au motif de guérir une maladie, et non point à celui de faire du gain en nettoyant la laine. Pendant les *féries*, il n'était pas permis au préteur de prononcer (*fari*) les trois paroles sacramentelles : *Do, dico, addico* (je donne, je prononce, j'adjuge). On ne pouvait, pendant les *féries*, ni faire voter le peuple, ni actionner en vertu de la loi Varron nous dit, dans son *Traité des augures :* « Il ne faut point appeler les citoyens à l'armée pendant les *féries;* si on l'a fait, il y a lieu à expiation. » Remarquons, cependant, que les Romains pouvaient choisir le jour du combat lorsqu'ils étaient assaillants; mais, lorsqu'ils étaient attaqués, aucun jour ne les empêchait de défendre ou leur propre sûreté ou la dignité publique. Les anciens Romains avaient considéré le lendemain des *féries* comme impropice, et l'avaient appelé, pour ce motif, *ater*. Cette coutume finit, il est vrai, par tomber en désuétude. Toutefois, il était presque universellement admis qu'on ne pouvait offrir des sacrifices funéraires pour ses parents un jour *ater*, parce que, pour accomplir ces cérémonies, il fallait invoquer Jupiter ou Janus, dont les noms ne devaient pas être prononcés en de pareils jours. Quelques auteurs attribuent la classification des nundines parmi les *féries* à Romulus, qui, ayant associé le Sabin Tatius au gouvernement de Rome naissante, institua des sacrifices et le collége des prêtres *sodales* pour accompagner l'institution des nundines. L'opinion la plus raisonnable est que les Romains instituèrent les nundines afin que les habitants des campagnes, après s'être livrés dans les champs, pendant huit jours, aux travaux rustiques, quittassent les champs le neuvième jour et vinssent à Rome pour tenir les marchés et recevoir la notification des lois, afin que les actes du sénat et des magistrats fussent déférés à une plus nombreuse assemblée de peuple, et que, promulgués pendant trois nundines consécutives, ils fussent facilement connus de tous et de chacun. Cette promulgation des lois pendant trois nundines successives amena un peu plus tard l'usage que les candidats vinssent dans le lieu de la réunion des comices, pendant les nundines, et se plaçassent sur une éminence, d'où ils pussent être vus de tous. La loi Hortensia mit les nundines au nombre des *féries;* mais ces usages, ayant commencé à être négligés, finirent dans la suite par être abolis, lorsque, en raison de l'accroissement de la population, le concours du peuple fut tout aussi considérable un jour que l'autre. Ce fut Jules César qui, pour assurer l'exécution de ses projets ambitieux, décréta que, pendant les *féries* nundines, on ne pourrait ni convoquer ni faire voter le peuple. C'est à Numa, le roi religieux par excellence, que l'on attribue l'institution première des *féries*.

Une des fêtes les plus solennelles désignées sous le nom de *féries* était celle des *féries* latines; elles étaient d'origine politique plutôt que religieuse, et n'avaient pas lieu à Rome même, mais sur le mont Albain, à 20 kilom. de la ville. Elles étaient célébrées en mémoire de l'alliance, conclue sous Tarquin le Superbe, entre Rome et les cités du Latium. Cette alliance se renouvelait chaque année. Les Latins fédérés venaient à Rome, centre de la confédération, où avaient lieu un marché, des festins et des sacrifices communs. Jusque sous l'empire, la fête appelée *féries* latines fut conceptive; quoique annuelle, elle n'était pas célébrée à jour fixe. On choisissait d'ordinaire la belle saison, le mois de mars, de mai ou de juin. Les consuls indiquaient le jour où elles commenceraient. On eût considéré la non-célébration des *féries* latines comme un sacrilége. Elles duraient trois jours. Tous les magistrats romains quittaient la ville pour se rendre sur le mont Albain. Comme il n'y avait plus d'autorité publique en leur absence, on nommait deux jeunes magistrats préfets des *féries* latines; ils étaient chargés d'expédier les affaires pressantes. Sous l'empire, il n'y eut plus qu'un préfet des *féries* latines, et il était, de droit, choisi dans l'ordre des patriciens. La veille ou l'avant-veille des *féries* latines, les riches se rendaient à leurs maisons de campagne. Dès le matin du jour où commençait la fête, la voie Latine était encombrée de monde. Un bois, dédié à Jupiter, couvrait le sommet et les versants du mont Albain; c'était le rendez-vous général. On se réunissait dans les clairières, avec les offrandes destinées aux sacrifices. C'étaient des agneaux, du fromage, du lait, du beurre, du vin, des aliments. Chaque ville de la confédération devait, en outre, fournir son contingent de victuailles.

Dans la journée, une procession religieuse arrivait de Rome par une chaussée, appelée *Numinis via*, se dirigeant vers le temple de Jupiter Latiar, situé à l'extrémité méridionale du mont Albain, et dans lequel on entrait par un arc de triomphe. Là, le flamine venait recevoir la procession. A partir d'Auguste, la procession fut conduite par l'empereur lui-même, accompagné du collége des pontifes et de tous les dignitaires religieux de la capitale de l'empire. Le sénat romain, les magistrats urbains, les fonctionnaires civils et religieux des villes latines suivaient, chacun à son rang. Cela faisait cinq à six mille hommes, sans compter les curieux qui remplissaient la forêt et tous les endroits environnants. Le clergé de chaque ville accomplissait les petits sacrifices, et le chef du pontificat romain conduisait au sacrifice de l'alliance la grande victime, qui était un taureau blanc aux cornes dorées.

La procession faisait le tour du plateau qui couronne le mont Albain; puis l'empereur et les principaux magistrats pénétraient dans le temple de Jupiter Latiar et faisaient d'abord des libations de lait. Les magistrats des cités faisaient ensuite chacun leur sacrifice particulier en prononçant la formule : « C'est pour tel peuple et le peuple romain des Quirites. » Après avoir accompli les quarante-sept sacrifices, un pour chaque ville de la confédération, on partageait la chair des victimes entre les assistants. La cérémonie se terminait par un repas sur l'herbe et des courses de quadriges, sous la direction des édiles surintendants de la fête. Les courses avaient lieu dans un cirque, construit dans une petite plaine, au bas du mont Albain. Le peuple s'étageait sur les gradins de gazon qui couvraient le flanc de la montagne. Le prix décerné au vainqueur des courses consistait en une potion d'absinthe, remède salutaire, espèce d'élixir de longue vie, d'après les idées du temps.

Le sacrifice de l'alliance avait lieu le troisième jour, sous la présidence de l'empereur, mais au nom de l'un des consuls en exercice. Le consul faisait suivre le sacrifice d'une prière aux dieux et de la mention que le sacrifice était fait en l'honneur du peuple romain et des villes confédérées, qu'il nommait l'une après l'autre. Les dépouilles du taureau blanc étaient ensuite divisées entre les représentants des quarante-sept villes latines, puis on se dispersait pour se retrouver l'année suivante.

FÉRIÉ, ÉE adj. (fé-ri-é — rad. *férie*). Liturg. Se dit des jours pendant lesquels la cessation du travail est prescrite par la religion : *Noël et la Toussaint sont des jours* FÉRIÉS. *Rome païenne eut plus de jours* FÉRIÉS *que Rome chrétienne.* (Denne-Baron.) *Chez tous les peuples chrétiens, le dimanche est un jour* FÉRIÉ. (Arago.)

— **Antonymes.** Ouvrable, ouvrier.

FÉRIN, INE adj. (fé-rain, i-ne — lat. *ferinus;* de *fera*, bête sauvage). Qui est propre aux bêtes sauvages; qui a quelque chose de farouche : *Mœurs* FÉRINES. *Regards* FÉRINS.

— Méd. Se dit de quelques maladies qui ont un certain caractère de malignité : *Toux* FÉRINE.

FERINO (Pierre-Marie-Barthélemy, comte), général français, né à Caravaggio (Milanais) en 1747, mort à Paris en 1816. Il entra au service de la France en 1789, fut nommé lieutenant-colonel des chasseurs du Rhin en 1792, général de brigade à la fin de la même année, général de division en 1793, et se distingua particulièrement à Lindau, à Bregentz, à la défense du pont de Huningue. Appelé à siéger au sénat en 1805, il fut pourvu, en 1807, de la sénatorerie de Florence, reçut ensuite le gouvernement d'Anvers et le titre de comte, vota la déchéance de Napoléon et fut nommé membre de la chambre des pairs par Louis XVIII.

FÉRIOL (Charles, marquis D'ARGENTAL, comte DE), diplomate français. V. FERRIOL.

FÉRIOL (Antoine DE), littérateur français. V. PONT-DE-VEYLE.

FÉRIR v. a. ou tr. (fé-rir — du lat. *ferire*, frapper, qui se rapporte à la racine sanscrite *bharv*, heurter, rompre, d'où aussi le latin *foro*, percer, grec *pharô*, allemand *bohre*, anglais, *bore. Je fiers, tu fiers, il fiert, nous férons, vous férez, ils fièrent; je férais, nous férions; je féris, nous férimes; je ferrai, nous ferrons; je ferrais, nous ferrions; fiers, férons, férez; que je fière, que nous férions; que je férisse, que nous férissions; férant; féru, ue*). Frapper : FÉRIR *de l'épée.*

Peut-être en avez-vous déjà *féru* quelqu'une.
MOLIÈRE.

‖ Vieux mot.

— *Sans coup férir*, Sans user de violence, sans se battre : *On s'empara de la ville* SANS COUP FÉRIR. ‖ Sans difficulté, sans encombre : *Je réussirai* SANS COUP FÉRIR.

— Mar. Se dit quelquefois pour Enverguer. ‖ S'est dit aussi pour Aborder, arriver, atterrir : *Si passèrent outre et s'en vinrent* FÉRIR *dans le havre de Saint-Malo de l'isle, et là ancrèrent et prirent terre.* (Froissart.) ‖ *Férir de proue à terre*, Echouer debout à la plage par l'avant.

FERISHTAH (Mohammed-Casim-Hindou-Schah), historien musulman de l'Inde, né à Asterabad, près de la mer Caspienne, en 1570, mort après 1626. Il était fort jeune encore quand son père émigra dans le Dekkan et y devint instituteur du fils du prince régnant. Plus tard, Ferishtah se retira à la cour d'Ibrahim-Adil-Schah, à Bejapore (Visapour), et y passa le reste de sa vie. C'est là qu'il composa son *Histoire de l'Inde*, publiée en 1606, la plus estimée des histoires de l'Orient, et qui contient des faits que l'auteur a recueillis dans plus de trente ouvrages historiques anciens. Dans l'introduction, Ferishtah donne un résumé de l'histoire de l'Inde avant la conquête mahométane; on trouve ensuite, en douze livres, l'histoire des rois des différentes provinces et des colonies européennes; enfin, la conclusion renferme la description géographique et physique du pays. Cet ouvrage, qui jouit encore de nos jours de la plus haute réputation, a été traduit en anglais par le colonel John Briggs (1829), sous le titre de : *Histoire de la naissance et des progrès de la puissance mahométane dans l'Inde depuis son origine, de l'an* 1000 *jusqu'en* 1620. Le colonel Briggs en a également publié une édition en persan, à Bombay, en 1831.

FERJEUX (saint), en latin **Ferrutius**, martyrisé en 211, avec son père, saint Ferréol. V. FERRÉOL.

FERLACH, bourg d'Autriche, dans la Carinthie, sur la Drave, régence et à 12 kilom. S. de Klagenfurt; 3,000 hab. Importante fabrique d'armes et d'objets en fer et en acier.

FERLAGE s. m. (fèr-la-je — rad. *ferler*). Mar. Action de ferler une voile, d'en serrer les plis contre la vergue après l'avoir carguée. ‖ *Rabans de ferlage*, Cordelettes qui servent à ferler une voile.

FERLÉ, ÉE (fèr-lé) part. passé du v. Ferler : *Voile* FERLÉE.

FERLER v. a. ou tr. (fèr-lé — Delâtre dérive ce mot de *fardeler*, de *farde*, ballot; de l'allemand *buerde*, de la racine sanscrite *bhar*, porter, ou de la racine *pratch*, étendre [v. FARDEAU]. On dit aussi en anglais *to furl*, dans le même sens). Mar. Relever une voile, la serrer et l'attacher pli par pli le long de la vergue, après l'avoir carguée. ‖ Ce mot s'emploie surtout pour les voiles carrées; pour les focs et les voiles auriques, on dit mieux SERRER.

— **Antonyme.** Déferler.

FERLET s. m. (fer-lè). Techn. Instrument de bois en forme de T, qui se compose d'une petite traverse horizontale fixée par le milieu au bout d'un long manche, et dont on fait usage dans plusieurs ateliers, notamment dans les papeteries, pour placer les feuilles humides sur les ficelles de l'étendoir.

FERLET (Edme), littérateur français, mort à Paris en 1821. Il entra dans les ordres, professa les belles-lettres à Nancy, puis devint chanoine de Saint-Louis-du-Louvre. Ses principaux écrits sont : *Sur le bien et le mal que le commerce des femmes à faits à la littérature* (Nancy, 1772); *De l'abus de la philosophie par rapport à la littérature* (Nancy, 1773); *Observations littéraires, critiques, politiques, militaires, etc., sur les* Histoires *de Tacite* (Paris, 1801, 2 vol. in-8o).

FERLIN s. m. (fèr-lain). Comm. Ancienne étoffe de laine que l'on tirait d'Angleterre. ‖ Syn. de FALLIN.

— Métrol. Très-ancienne monnaie, dont la valeur courante était du quart d'un denier. ‖ Poids usité dans l'ancien duché de Modène, au dernier siècle, et qui valait 36 grains ou un seizième d'once du pays, soit 1gr,77135. ‖ Ancienne mesure agraire, équivalant à 33 ares environ.

FERLONI (Séverin-Antoine), savant ecclésiastique italien, né dans la Romagne en 1740, mort à Milan en 1813. La grande réputation qu'il acquit comme prédicateur le fit élever, par le pape Pie VI, à la dignité de grand prieur de l'ordre Constantinien. Ferloni fit alors une étude approfondie de l'histoire ecclésiastique et de la discipline de l'Eglise, fouilla les archives et les bibliothèques d'Italie et d'Allemagne, et composa, au bout de trente années de travaux et de recherches, une *Histoire des variations de la discipline de l'Eglise*. Il mettait la dernière main à cet ouvrage considérable lorsque les Français descendirent en Italie. Sa maison fut pillée et ses manuscrits brûlés; réduit alors à la plus profonde misère, il alla chercher un refuge à Milan. Pour s'attirer la bienveillance de Bonaparte, qui s'était créé président de la république italienne, Ferloni publia plusieurs homélies favorables à la politique française, aux principes de la Révolution, et, en récompense de son concours, le savant abbé reçut, après la création du royaume d'Italie, le titre de théologien du conseil particulier du vice-roi. Lorsque, en 1811, Napoléon résolut de convoquer un concile, il voulut que cette mesure parût être provoquée par l'Eglise elle-même. En conséquence, il ordonna indirectement aux prélats de lui envoyer des adresses en ce sens. Ferloni, devenu un instrument docile des vues de Napoléon, esquissa les termes dans lesquels ces adresses devaient être rédigées, et un grand nombre d'évêques signèrent, sans y rien changer, les modèles qui leur étaient envoyés par le conseil privé du vice-roi. En même temps, Ferloni composa dans le même but, *sur l'autorité de l'Eglise*, un savant ouvrage dans lequel il exposait les abus qui s'étaient introduits dans l'Eglise et la nécessité de les réformer; mais les censeurs ecclésiastiques refusèrent de donner leur approbation à ce travail, qui, pour ce motif, ne put être imprimé. Ferloni mourut, peu de temps après, dans la plus grande pauvreté.

FERLUS (François), bénédictin et littérateur français, né à Castelnaudary en 1748, mort à Sorrèze en 1812. Il adopta les principes de la Révolution, prêta le serment exigé par la constitution civile du clergé et fonda le collége de Sorrèze, qui acquit une grande réputation dans le Midi. Ferlus, lors de la création de l'Institut, fut nommé membre correspondant de la classe des sciences morales. Nous citerons, parmi ses écrits : *De l'influence que doit avoir la Révolution sur l'éducation de la jeunesse* (1790, in-8o); *Discours sur l'histoire naturelle*, suivi d'un *Discours sur la langue italienne* (1790, in-8o); *Projet d'éducation nationale présenté à l'Assemblée nationale* (1791, in-8o); *Casseno et Zame* ou l'*Affranchissement des nègres*, drame en trois actes (in-8o), etc. On a aussi de lui des libretti d'opéras qu'Azaïs a mis en musique.

FERLUS (Raymond-Dominique), littérateur français, frère du précédent, né à Castelnaudary en 1756, mort en 1840. Il professa l'éloquence à Bordeaux avant la Révolution; puis aida son frère à diriger l'école de Sorrèze, dont il eut seul la direction de 1812 à 1825. Ferlus cultivait avec succès la poésie. Il a fait paraître, dans l'*Almanach des Muses*, dans le *Mercure*, dans la *Décade*, des discours en vers, des épîtres, des élégies et des odes qui font honneur à son goût.

FERMAGE s. m. (fèr-ma-je — rad. *ferme*). Loyer du fermier; prix qu'un fermier paye au propriétaire, pour exploiter en son lieu et place un fonds de terre avec les accessoires : *Convenir du prix de* FERMAGE. *Payer ses* FERMAGES. *Le* FERMAGE *est un reste de la tyrannie quiritaire et de l'usurpation féodale.* (Proudh.) *Le plus bas* FERMAGE *et l'impôt le moins lourd sont, pour le paysan, les marques auxquelles il reconnaîtra le meilleur gouvernement.* (D. Sterne.)

— **Encycl.** V. FERME.

FERMAIL s. m. (fèr-mall; *ll* mll. — rad. *fermer*). Boucle, agrafe : *Un volume garni de* FERMAUX *d'argent.*

— **Encycl.** Archéol. et blas. Anciennement, le mot *fermail* désignait tout instrument propre à fermer un livre, une bourse, un coffret, ou bien servant à serrer un manteau, à joindre les bords opposés d'une chape, d'une ceinture, d'un ruban. Dans le premier cas, il est dit aujourd'hui *fermoir;* dans le second, *agrafe, boucle* ou *crochet*.

Le *fermail* était autrefois une marque de dignité et un présent qu'on ne faisait qu'aux personnes de qualité. Le livre Ier des *Macchabées* dit qu'Alexandre envoya à Jonathan un *fermail* qui ne se donnait qu'aux princes du sang : *Ut audivit Alexander rex sermones istos, addidit adhuc glorificare Jonathan, et misit ei fibulam auream, sicut consuetudo est dari cognatis regum.* Nous lisons également dans le roman de *Mélusine :* « Au départir donna Mélusine à la comtesse un si riche *fermail* d'or que ce fut sans nombre; » et, dans un autre chapitre : « Amy, dit la damoiselle, saluerez les damoiseaux et donnerez à l'aisné ce *fermail*, et luy direz qu'il le porte pour l'amour de moi. A donc, il prit le *fermail* d'or où il y avait maintes pierres riches, et dit ainsi à Urian : « Sire, tenez ce *fermail* de par » Hermine, la fille nostre sire le roy, qui vous » prie le portiez pour l'amour d'elle. »

Le *fermail* était, non-seulement un objet d'utilité, mais encore un objet de parure. Le temps, en cela, n'a rien changé. Joinville, dans la *Vie de saint Louis*, (chap. XII), dit : « En une autre table, devant le roy, et à l'endroit du comte d'Evreux, estoit assis le roy de Navarre, qui estoit très-richement accoustré de drap d'or en cotte et mantel, la ceinture, *fermail* et le chapeau d'or fin. »

Et dans l'*Amadis de Gaule*, (liv. II) : « Et laissant pendre ses cheveux, qui estoient les plus beaux que nature produit, onc n'avoit sur son chef qu'un *fermaillet* d'or, enrichi de maintes pierres précieuses. »

Le roman de *Gérard de Nevers* : « Puis mist un chapeau sur son chief, et lui attachèrent un *fermail*, moult richement garnie de pierreries. »

En armoiries, les *fermaux* se présentent sous la forme circulaire, ovale ou rhomboïde (losange), ce qu'alors il faut spécifier en blasonnant. Dans l'écu, ils se posent ordinairement en fasce, la pointe de l'ardillon à dextre; s'il se trouve vertical, on le dit en pal. Le *fermail* en losange a pris le nom particulier de *fermail* antique. Les anciens auteurs se sont servis du mot *fermaillé* pour dire un écu rempli de fermaux.

FERMAILLÉ, ÉE adj. (fèr-ma-llé; *ll* mll. — rad. *fermail*). Blas. Se dit de l'écu ou des pièces chargées de fermaux sans nombre : *Stuart, comte de Bucham : De France à la bordure de gueules* FERMAILLÉE *d'or.*

FERMAILLER s. m. (fèr-ma-llé; *ll* mll. — rad. *fermail*). Fabricant de chaînes, de fermoirs, d'agrafes, de colliers, de grelots, d'anneaux, de dés à coudre, etc. : *Les marchandises des* FERMAILLERS *étaient en plomb, en laiton, en étain, en fer et en cuivre comme on le voit par les statuts de cette ancienne communauté, qui se trouvent dans le* Livre des métiers *d'Estienne Boileau; quant aux fermaux*